

GÉNÉRALITÉS

LES RESPONSABILITÉS

Chaque raideur doit souscrire une assurance en responsabilité civile.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance Individuelle Accident. L'organisation a souscrit pour l'ensemble de la manifestation un contrat d'assurances auprès de la Fédération Française de Triathlon (via MAIF).

L'organisation n'est pas tenue responsable en cas de pertes ou vols commis au cours de l'épreuve.

DOCUMENT/ INFORMATIONS - *Clôture le 10 avril 2026*

Pour les majeurs:

- Licence sportive : en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par la Fédération Française de Triathlon

Ou

- Questionnaire info santé FFTRI : A remplir en ligne via la plateforme d'inscription.

Pour les mineurs:

- Questionnaire santé mineur ET autorisation parentale (**obligatoire**) : A remplir en ligne via la plateforme d'inscription.

HÉBERGEMENT

Les participants auront la possibilité de camper le samedi soir à La Jaille-Yvon, au Camping Port-Ribouet, en bénéficiant d'un tarif préférentiel. La réservation est obligatoire au 02 41 95 14 32. L'emplacement exact vous sera communiqué par téléphone ou par mail lors de votre demande. (lien)

Vous devez apporter votre tente et le matériel de couchage. Prévoir l'arrivée au camping avant 18h00.

RESTAURATION

Un ravitaillement est prévu en milieu de course entre l'épreuve 2 et l'épreuve 3 ainsi qu'un « point eau » à l'arrivée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Notre base de loisirs Anjou Sport Nature sera fermée durant la journée du Raid, le dimanche 12 avril 2026.

PARTICIPATION

L'inscription se fait via notre plateforme en ligne : Le dossard.

La participation à "Anjou Sport Nature, le RAID" ; Comprend :

- La course
- La mise à disposition du matériel pour les épreuves spécifiques (kayak et gilet de sauvetage)
- Un ravitaillement en milieu de parcours et fin de parcours

ÉPREUVES	AGE MINIMUM	NOMBRE DE PERSONNES	CATÉGORIE	TARIFS DU 24/12/2026 AU 12/04/2026
PARCOURS Aventure (Départ 9h)	16 ans	95 équipes (Equipe de 3 pers.)	Adulte 3 adultes (16 ans et +)	Adulte Non Licencié FFTRI (+ de 16 ans) : 40€/pers. Adulte Licencié FFTRI (+ de 16 ans) : 36€/pers.
PARCOURS Open (Départ 14h)	8 ans	95 équipes (Equipe de 2 à 3 pers.)	Famille 1 ou 2 adultes (16 ans et +) + 1 ou 2 jeunes (8-15 ans) Adulte 2 ou 3 adultes (16 ans et +)	Jeunes Non Licencié FFTRI (8 - 15 ans) : 14€/pers. Jeunes Licencié FFTRI (8-15 ans) : 10€/pers. Adulte Non Licencié FFTRI (+ de 16 ans) : 25€/pers. Adulte Licencié FFTRI (+ de 16 ans) : 21€/pers.

Au minimum, 1 personne majeure dans chaque équipe.

N.B : Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de votre part sauf causes réelles et sérieuses (justificatif).

L'inscription en ligne générera des frais de mise en service de la plateforme (1€).

CHANGEMENT D'EQUIPIER

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de son équipier qui sera autorisé à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces requises, dans les délais requis, soit au maximum 2 jours avant la course.

RÈGLEMENT :

Le règlement de "l'Anjou Sport Nature, le RAID" sera complété par le briefing d'avant course.

REMARQUES GENERALES

- Chaque concurrent s'engage à se soumettre au règlement par le seul fait de s'inscrire à "Anjou Sport Nature, le RAID", de respecter la nature et les propriétés qu'il traverse.
- Il est interdit de jeter des papiers et autres déchets sur les voies empruntées, sous peine de disqualification.
- En cas de non-respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques. Le comité organisateur et les commissaires sont les seuls juges et peuvent intervenir, sanctionner, sur tout le circuit en cas de mise en danger des sportifs ou non-respect du règlement.
- Un ravitaillement est prévu sur un point du parcours.
- En fonction des conditions et des événements, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours au dernier moment ou d'annuler l'épreuve. De même, les kilométrages ne vous sont donnés qu'à titre indicatif.
- Vous devez respecter le matériel mis à disposition pour la manifestation (les différentes formes de balisage, kayak, gilet, pagaie....)
- Nous vous demandons la plus grande courtoisie envers les bénévoles, dévoués et indispensables au bon déroulement de "l'Anjou Sport Nature, le RAID".
- Seule l'organisation se donne le droit d'arbitrer les litiges éventuels.
- Par le seul fait de s'inscrire, chaque participant autorise l'organisation à utiliser son image à travers les photos et les films réalisés, au titre des différents documents que pourra produire l'organisation.
- Vous devez respecter les consignes de sécurité propres aux activités, ainsi que les personnes qui les encadrent.
- Un dispositif de secours est mis en place (poste de secours et moyens d'évacuation). Les participants s'engagent à signaler immédiatement tout accident aux signaleurs, commissaires ou au PC course.

Par le seul fait de s'inscrire, chaque participant déclare avoir une responsabilité civile, savoir nager 25 mètres et s'immerger, avoir pris connaissance des conditions générales du règlement de "l'Anjou Sport Nature, le RAID" et en accepter toutes les conditions.

Pour les mineurs, cette attestation est portée par le représentant légal via l'autorisation parentale.

ÉPREUVES

Certaines épreuves seront communes aux deux parcours, le fonctionnement et les règles de sécurité seront donc similaires.

RAPPEL

Pour des questions de sécurité, sur toutes les sections de course, les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester groupés. Ils doivent toujours rester à portée de voix sans crier, c'est dire à une distance inférieure à 100 mètres.

KAYAK

- Le port du gilet (fourni par l'organisation) et les chaussures de sport sont obligatoires dans le Kayak (éliminatoire).
- Vous devrez franchir des zones étroites, passer sous des ponts de différentes hauteurs; le passage des barrages est strictement interdit.
- L'équipe doit toujours être au complet lors du déplacement sur l'eau.

Qualité de l'eau : en cas d'avis des autorités (préfecture/DDT) déconseillant ou restreignant les activités nautiques (ex. cyanobactéries), l'organisation pourra adapter le format (remplacement du kayak, neutralisation) ou annuler la section nautique sans que cela n'ouvre droit à réclamation.

- Le VTT doit se conformer aux normes de sécurité en vigueur (chaque VTT pourra être contrôlé avant le départ).
- Casque obligatoire pour tous les membres d'une équipe sous peine de mise hors course. Une seule personne par VTT.
- Il est fortement recommandé d'avoir une pharmacie de premier secours.
- Chaque équipe doit avoir le nécessaire de réparation (chambre à air, rustine, pompe, colle, démonte-pneu, dérive chaîne). L'assistance extérieure est interdite.
- Un vélo par personne
- Les concurrents doivent suivre le parcours à l'aide des panneaux fléchés trouvés sur le chemin et/ou suivre les chemins fictifs avec le balisage
- L'équipe doit toujours être au complet.

COURSE À PIED

- Les concurrents doivent respecter le code de la route sous peine de disqualification de l'équipe.
- L'équipe doit être au complet.
- Avoir une tenue adaptée pour courir sur différentes surfaces (champs, chemin, route, etc..)
- Respecter les différents lieux de passage (publics et privés).
- Tout comportement antisportif (bousculade, insulte, tricherie) est interdit et sous peine de disqualification.
- Les coureurs doivent suivre le parcours balisé (à l'aide des panneaux fléchés et chemin fictifs) sans raccourci ni aide extérieure.

RUN AND BIKE (*seulement raid aventure*)

- 1 vélo par équipe (déposer deux vélos sur trois au sas vélo après l'épreuve 3 de VTT)
- Casque obligatoire pour tous les membres d'une équipe sous peine de mise hors course.
- Les concurrents doivent effectuer le plus rapidement possible le parcours en suivant les panneaux fléchés trouvées sur le chemin et/ou suivre les chemins fictifs avec le balisage
- Les concurrents peuvent changer les rôles (coureur ou VTT) quand ils le souhaitent
- L'équipe doit être au complet

PRÊT DE MATERIEL

Les concurrents sont responsables des divers matériels mis à leur disposition par l'organisation. Toute dégradation, perte, vol, aux matériels mis à la disposition des participants par l'organisation donnera lieu à la perception des frais de réparation ou de remplacement des matériels concernés.

PARCOURS AVENTURE - 45KM/50KM

Les distances indiquées pour chaque épreuve dans le présent règlement sont données à titre indicatif et pourront être ajustées par l'organisateur.

LES ÉQUIPES

- Les équipes doivent être composées de 3 personnes (16 ans minimum avec autorisation parentale en plus du questionnaire santé).
- Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes; chaque équipe doit nommer un capitaine responsable.

Chaque équipe doit être composée d'au moins une personne majeure.

HORAIRES

- **A partir de 7h45** : Accueil des équipes, vérification du dossier sur la Jaille-Yvon, retrait des dossards
- **8h45** : Briefing obligatoire
- **9h** : Départ

PARCOURS OPEN - 15KM/20KM

Les distances indiquées pour chaque épreuve dans le présent règlement sont données à titre indicatif et pourront être ajustées par l'organisateur.

LES ÉQUIPES

- Les équipes sont réparties dans les catégories suivantes – équipe de 2 ou 3 personnes maximum :
 - **FAMILLE**: 1 ou 2 jeunes (8-15 ans) + 1 ou 2 adultes (16 ans et +)
 - **ADULTE**: 2 ou 3 adultes (16 ans et +)

Pour les mineurs (documents complémentaires à fournir lors de l'inscription) :

- Une autorisation parentale (en ligne) et questionnaire santé mineur à compléter.

Chaque équipe doit être composée d'au moins une personne majeure.

HORAIRES

- **A partir de 12h45** : Accueil des équipes, vérification du dossier sur la Jaille-Yvon, retrait des dossards
- **13h45** : Briefing
- **14h** : Départ

--

DETAILS PARCOURS/ MATERIEL

- "Anjou Sport Nature, le RAID" est une course contre la montre à réaliser dans un temps imparti: Aventure(4h) / Open (3h).
- Parcours Aventure : 4 épreuves, parcours XXS (adaptation format XXS Fédération Française triathlon)
- Parcours Open : 3 épreuves plus courtes, parcours XXS (adaptation format XXS Fédération Française triathlon)

PARCOURS AVENTURE

VTT	KAYAK	COURSE À PIED	RUN AND BIKE
Plus ou moins 25km	Plus ou moins 5km	Plus ou moins 10km	Plus ou moins 10km

MATÉRIEL OBLIGATOIRE	MATÉRIEL CONSEILLÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Un système d'hydratation • 1 couverture de survie • 1 sifflet /équipe • 1 téléphone portable / équipe • 1 VTT et 1 casque /personne • Nécessaire de réparation VTT • Epingle à nourrice ou porte-dossard 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 trousse de secours • 1 porte carte VTT • 1 montre • 1 compteur vélo • Paire de gants • Paire de lunettes

PARCOURS OPEN

VTT	KAYAK	COURSE À PIED
Plus ou moins 10km	Plus ou moins 4km	Plus ou moins 4km

MATÉRIEL OBLIGATOIRE	MATÉRIEL CONSEILLÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Un système d'hydratation • 1 couverture de survie • 1 sifflet /équipe • 1 téléphone portable / équipe • 1 VTT et 1 casque /personne • Nécessaire de réparation VTT • Épingles à nourrice ou porte-dossard 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 trousse de secours • 1 montre • 1 compteur vélo • Paire de lunettes • Paire de gants

Ces listes peuvent évoluer, nous vous en informerons en temps voulu.